



# La FCIRDI, un modèle de collaboration technologique bilatérale unique en son genre

La Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels (FCIRDI) facilite le développement de technologies conjointes entre des entreprises du Canada et d'Israël. Elle permet la création de valeur et le développement de capacités techniques de part et d'autre ainsi que la commercialisation de nouveaux produits et services. Pour atteindre ces objectifs, la FCIRDI :

- Fait la promotion des avantages de la collaboration canado-israélienne en matière de R et D;
- Offre des services de jumelage qui mettent en contact des entreprises canadiennes et israéliennes à la recherche de partenaires de R et D;
- Finance des projets de R et D qui se démarquent par leur rigueur scientifique et leur meilleur potentiel de valorisation pour les entreprises partenaires.

Créée en 1994 en vertu d'un mandat officiel du gouvernement du Canada et de l'État d'Israël, la FCIRDI entretient des liens institutionnels avec le NTIA, l'organisme national d'innovation technologique d'Israël (anciennement le Bureau de l'expert scientifique en chef du ministère de l'Économie israélien). Les projets financés par la FCIRDI se situent au carrefour de plusieurs technologies, disciplines scientifiques et secteurs industriels, notamment la biotechnologie, l'agriculture, les technologies de l'information et des communications, le transport routier, la gestion des ressources naturelles, la sécurité publique et l'aérospatiale.

Le gouvernement canadien et le gouvernement israélien contribuent à parts égales à la FCIRDI, qui peut ainsi offrir gratuitement des services de partenariat aux entreprises participantes. La FCIRDI finance des projets de R et D qui affichent un bon potentiel de valorisation

*« Notre association avec la FCIRDI a débuté à l'occasion d'un projet pilote qui visait à adapter une technologie israélienne pour des véhicules aériens sans pilote, utilisés dans le secteur canadien des ressources naturelles. Depuis, Israel Aerospace Industries a tissé des relations commerciales et techniques importantes et mutuellement avantageuses avec nombre d'entreprises canadiennes, en plus d'investir dans des projets bilatéraux appuyés par la FCIRDI. Nous avons beaucoup profité de ces activités et continuons de bénéficier de notre association avec la FCIRDI. Tout dernièrement, la FCIRDI nous a présenté un excellent tour d'horizon des applications technologiques dans le secteur énergétique canadien. »*

**Leah Boehm**, chercheuse principale, Israel Aerospace Industries

commerciale compte tenu des risques, en accompagnant les entreprises grâce à ses agents d'évaluation technique présents dans les deux pays. La FCIRDI n'assume aucune participation et n'exerce aucun droit de propriété intellectuelle à l'égard des technologies mises au point conjointement par les partenaires. Les entreprises financées par la FCIRDI sont toutefois tenues de rembourser la contribution accordée lorsque le projet de R et D débouche sur le produit ou le service décrit dans la proposition initiale. Si le projet ne dégage pas de recettes, aucun remboursement n'est exigé, même si les entreprises partenaires ont tiré des avantages appréciables de leur collaboration. C'est un scénario courant pour nombre de projets financés par la FCIRDI.

Grâce à son modèle d'établissement de partenariats reconnu comme l'un des plus efficaces en son genre, la FCIRDI a appuyé des partenariats de R et D qui ont entraîné de nombreux avantages économiques directs et indirects pour les deux pays. Selon les données prudentes obtenues directement des entreprises participantes, les projets de développement technologique financés par la FCIRDI représentent pour les économies du Canada et d'Israël une valeur commerciale dépassant de loin l'investissement initial. Bien que le montant attribuable aux seuls efforts de la FCIRDI soit difficile à quantifier, ce rapport met en évidence la valeur de ces projets aux yeux des entreprises. La valeur dont il est fait état confirme l'hypothèse fondamentale des gouvernements promoteurs voulant que les partenariats technologiques bilatéraux avantagent les deux pays, en plus de renforcer leurs relations économiques et leur bonne entente.





La FCIRDI a investi 36 millions de dollars dans la mise en œuvre de projets bilatéraux de R et D, lesquels ont généré une valeur économique de centaines de millions de dollars pour les entreprises canadiennes et israéliennes participantes.

## Pourquoi le Canada et Israël?

Le Canada et Israël entretiennent depuis plus de 60 ans de solides relations bilatérales. Alors que ces relations s'ancraient surtout dans les sphères politique et culturelle, la FCIRDI a été conçue dans une optique économique. Elle mise sur la complémentarité des atouts scientifiques et industriels des deux pays pour la formation de partenariats de R et D. Ces atouts comprennent :

- Un effectif et des infrastructures de calibre mondial en science et technologie et en recherche;
- Une main-d'œuvre très scolarisée et une population multilingue qui cultive des rapports politiques, économiques, culturels, historiques et commerciaux avec des pays du monde entier;
- Des liens de proximité entre les deux peuples : environ 20 000 citoyens canadiens vivent en Israël et de nombreux autres y ont de la famille; quant à la communauté juive canadienne, qui compte environ 350 000 membres, elle constitue un pont important entre le Canada et Israël;
- Des relations commerciales de longue date, fondées sur l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALECI) de 1997, avec des échanges de produits qui ont atteint 1,6 milliard de dollars en 2014;
- Un noyau de valeurs communes en tant que pays développés, modernes et démocratiques, dont un engagement à l'endroit de la création du savoir, une démarche stratégique en matière d'innovation ainsi qu'un processus de gouvernance et de prise de décision fondé sur des règles.

## Des résultats tangibles

La FCIRDI permet aux entreprises canadiennes et israéliennes de marier des technologies, des compétences et d'autres ressources complémentaires en vue de la mise au point de nouveaux produits et

services. Les économies des deux pays tirent de nets avantages de ces partenariats, puisque les produits et services qui voient le jour sont acquis par des clients d'autres pays. Les partenariats bilatéraux menés par l'industrie favorisent ainsi les activités commerciales, l'accès à de nouveaux marchés et l'essor du commerce et des exportations.

Dans ce rapport, les entreprises canadiennes et israéliennes attestent que les partenariats technologiques financés par la FCIRDI leur ont permis de se tailler une place sur des marchés mondiaux. Ces partenariats technologiques ne permettent pas seulement la création d'un ou deux produits. Ils confèrent aux entreprises participantes un avantage concurrentiel durable et leur ouvrent des possibilités d'affaires à long terme sur de nouveaux marchés. C'est l'un des points saillants de la proposition de valeur de la FCIRDI et de sa feuille de route. Peut-être plus remarquable encore : depuis les tout débuts, la FCIRDI récolte ces résultats, qui font état de la qualité exceptionnelle des projets, moyennant une modeste contribution annuelle d'un million de dollars de la part des deux gouvernements et d'autres programmes régionaux et sectoriels. Ce faisant, la FCIRDI a mis en œuvre un programme global dont on estime la valeur à plus de 20 millions de dollars pour la période de 2013 à 2016. Si les résultats de chaque projet constituent une réussite, c'est la somme de ces résultats qui rend véritablement compte du pouvoir des partenariats bilatéraux de R et D.

Les histoires de réussite présentées dans ce rapport illustrent l'importance de la valeur économique qui découle de cet investissement en termes d'évaluation des entreprises, de ventes de produits, de création d'emplois et d'autres critères. Le fait que les deux parties en bénéficient à parts égales est a fortiori un signe clair du succès du programme et de son modèle d'exécution. Les chefs de file de l'industrie qui ont reçu l'appui de la FCIRDI témoignent de ces retombées positives à travers le florilège de réussites inclus dans ce rapport et les déclarations émanant d'autres sociétés.

## Contacts

### Bureau canadien (siège social de la FCIRDI)

371A, chemin Richmond, bureau 3  
Ottawa, Ontario Canada K2A 0E7  
Tél. : 613-724-1284

### Bureau d'Israël

Autorité israélienne de l'innovation  
1, rue Arava, Airport City Israël 7019900